

Il lui manque une case, la case sociale

La Direction PSA a présenté son plan moyen terme avec les perspectives d'activité jusqu'en 2017. L'augmentation de production est confirmée mais la direction refuse de s'engager sur l'emploi.

Production en augmentation

Après 280 000 voitures fabriquées à Sochaux en 2013, la production 2014 devrait atteindre 320 000.

Pour 2015, la direction en prévoit 345 000 (tassement en 3008, hausse en 308SW), puis une nouvelle augmentation de production en 2016 et 2017, avec la remplaçante de 3008 et le véhicule OPEL.

Le site de Sochaux a donc des perspectives de production en augmentation, à l'inverse de Poissy et Mulhouse qui prennent de plein fouet le passage en monoflux avec la politique de délocalisation des voitures de segment B (C3, 208).

Cherchez l'erreur

Pour réaliser à Sochaux cette production de 345 000, la direction annonce une organisation industrielle sur la base de 310 000 !

Il s'agit pour elle d'économiser à la fois sur les effectifs et sur le matériel.

Mais pour les salariés, cela aurait 4 conséquences

- 1) **Conséquence précarité** : Des ouvriers, indispensables pour réaliser la production prévue ne seraient pas embauchés mais resteraient en intérim, et serviraient de matelas gonflable et dégonflable à volonté !
- 2) **Conséquence seniors** : faute d'avoir recruté un effectif suffisant, la direction pourrait être tenté de freiner les départ des seniors.
- 3) **Conséquence flexibilité** : Si les commandes sont au rendez-vous prévu, la production ne pourrait être réalisée qu'en multipliant les samedis obligatoires notamment en 308.
- 4) **Conséquence congés** : La direction prendrait prétexte des difficultés à fournir les clients pour tenter d'imposer un fractionnement autoritaire des congés.



Avis CGT

Comme tous les salariés, la CGT prend en positif des perspectives d'activité économique soutenue pour les prochaines années.

Mais cette augmentation de production ne peut pas se faire avec le développement de la précarité, l'alourdissement des charges de travail, les semaines de 6 jours, les samedis obligatoires, l'over-time en semaine, la fatigue et la démotivation du plus grand nombre.

La réussite des futurs lancements nécessite des effectifs suffisants et stables, le rajeunissement du personnel, l'allègement des charges de travail pour réaliser un boulot de qualité dans des conditions convenables.

La CGT demande donc à la direction de donner les moyens humains au site de Sochaux en accompagnant l'augmentation de production par un volet social : congé-senior, embauches et conditions de travail.

DRD : des nouvelles en janvier ?

La direction a reporté à janvier les informations concernant la charge de travail des sites de recherche et développement. Quelles conséquences de la réduction du nombre de silhouettes ? du choix de sous-traitance à des BEX low-cost ? A suivre.

Les RTT de journée sous pression

Plusieurs centaines de salariés de Sochaux et Belchamp ont reçu un mail leur intimant de prendre des jours de RTT avant la fin de l'année, sous la menace d'en perdre purement et simplement une partie, le compteur individuel étant plafonné à 35 heures.

Nombreuses réactions

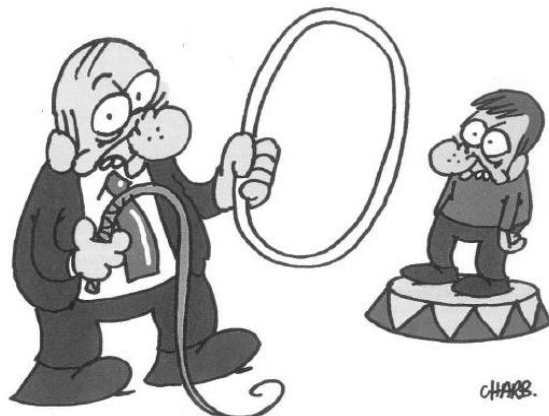
De nombreux salariés ont fait remarquer que les appellations de compteurs figurant dans ce mail ne correspondaient pas aux dénominations figurant sur NetRH et qu'en conséquence, le message de la direction était « clair comme du jus de chique ».

Des salariés de plus de 52 ans avaient cru, à tort, que le Nouveau Contrat antiSocial les avaient épargnés et qu'ils pouvaient continuer à mettre quelques jours de côté chaque année pour anticiper leur fin de carrière. Ce n'est plus le cas.

Ils ont seulement le droit de conserver leur ancienne réserve (compteur stock), alors que les autres doivent la consommer avant fin 2016.

Ceux qui pensaient se faire payer une partie de leurs RTT ont découvert que le Nouveau Contrat antiSocial le leur interdit maintenant sauf dans les 12 cas exceptionnels (mariage, etc ..)

Quant à ceux qui pensaient faire un don de RTT pour les parents d'enfant gravement malade ou accidenté, ils n'ont toujours pas trouvé les modalités informatiques qui permettent de le faire !



Un dispositif illégal ?

La CGT conteste la légalité du Nouveau Contrat antiSocial quand il affirme que les RTT non pris seront perdus.

Les heures figurant dans nos compteurs ne sont pas tombées du ciel, c'est le résultat des 21 minutes supplémentaires que nous effectuons chaque jour.

Juridiquement, malgré l'accord des signataires du NCS, on voit mal comment la direction pourrait ne pas les payer si nous ne les prenons pas en congés.

Un jour de congé volé ?

Congé en semaine 44

Quand on pose un jour de congé payé annuel sur une semaine dont le samedi est férié, on ne consomme pas 1,2 jours ouvrables de congé, mais seulement 1.

Cela figure sur le bulletin annexe de notre paie. Jusqu'à présent le reliquat (0,2) ouvrait droit à un autre jour de congé.

C'est l'application normale du code du travail qui prévoit que les jours de congés payés annuels sont décomptés en jours ouvrables (du lundi au samedi).

Virage dangereux

Sans aucune concertation ni information, la direction a décidé de modifier ce décompte en cachette.

Elle considère que nous n'avons plus droit à 30 jours ouvrables de congés (5 semaines de 6 jours du lundi au samedi) mais à 25 jours ouvrés (5 semaines de 5 jours du lundi au vendredi).

Depuis cette année, elle refuse d'attribuer le jour correspondant au reliquat de 0,2, si le salarié a déjà eu 25 jours ouvrés de congés.

Et notre 15 août ?

Jusqu'à présent, quand le 15 août tombait un samedi, (comme en 2009) tous les salariés en congés en août ont eu droit au jour de congé correspondant, à un autre moment de l'année.

Avec ce nouveau système, le samedi 15 août 2015 passerait à la trappe !

Le MEDEF n'a pas encore obtenu la suppression de 2 jours fériés, mais la direction PSA tente déjà d'en faire disparaître un ! La CGT analyse avec ses juristes les recours possibles contre ce vol de congé et vous demande d'être vigilants au respect de vos droits.

La CGT combative, constructive, solidaire, toujours à vos côtés !